



Sommaire de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre Administratif, 1671, rue Ouatshouan à Mashteuiatsh, le lundi 9 septembre 2013 de 9 h 15 à h 10 h.

Sont présents : M. Gilbert Dominique, chef
Mme Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Jonathan Germain, conseiller
M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
Mme Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller



RÉSOLUTION NO 5610

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite soutenir les actions visant le mieux-être des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, considère important de soutenir les institutions sous sa gouverne;

CONSIDÉRANT QUE le service Santé et mieux-être collectif a pour mission « D'assurer aux Pekuakamiulnuatsh des programmes et services accessibles, continus et complémentaires, contribuant à réaliser leur plein potentiel de santé et de mieux-être, pour ainsi soutenir le devenir et l'épanouissement de notre communauté durable et en santé »;

CONSIDÉRANT QUE l'incidence du diabète de type II chez les populations autochtones est trois à cinq fois supérieure à celle de la population canadienne d'origine non autochtone et que ce taux est très alarmant;

CONSIDÉRANT QUE le risque de complications liées au diabète augmente à cause d'une résistance d'ordre culturelle vis-à-vis des médicaments modernes;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de recherche, constituée de trois universités et de membres du Cree Board of Health and Social Services of James Bay, a entrepris une recherche sur les plantes antidiabétiques à Eeyou Istchee, et que la première phase est complétée : « Recherche pour identifier les plantes médicinales qui peuvent aider les peuples autochtones qui présentent des symptômes de diabète » et que l'équipe de recherche est maintenant prête à entreprendre la deuxième phase : « Réunir les connaissances traditionnelles et la médecine moderne pour améliorer les soins et le traitement du diabète chez les populations autochtones »;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de recherche se prépare à soumettre une demande de subvention aux Instituts canadiens de recherche en santé (CIHR) concernant le projet de recherche de deuxième phase décrit plus haut;

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de recherche sollicite le support de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour obtenir du financement des Instituts canadiens de recherche en santé (CIHR) pour continuer cette importante recherche sur le potentiel antidiabétique des plantes utilisées par les aînés de la communauté et les aidants traditionnels en médecine et sur la manière d'améliorer l'accès à cette médecine traditionnelle dans le cadre des soins de santé contemporains;

IL EST RÉSOLU DE :

Supporter et d'autoriser l'équipe de recherche afin qu'elle entreprenne, avec leur collaboration, la deuxième phase de la recherche « Réunir les connaissances traditionnelles et la médecine moderne pour améliorer les soins et le traitement du diabète chez les populations autochtones ».

Proposé par M. Patrick Courtois
Appuyé de M. Stéphane Germain
Adopté à l'unanimité



RÉSOLUTION NO 5611

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite soutenir les actions visant le mieux-être des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, considère important de soutenir les institutions sous sa gouverne;

CONSIDÉRANT QUE le service Santé et mieux-être collectif a pour mission « D'assurer aux Pekuakamiulnuatsh des programmes et services accessibles, continus et complémentaires, contribuant à réaliser leur plein potentiel de santé et de mieux-être, pour ainsi soutenir le devenir et l'épanouissement de notre communauté durant et en santé »;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'agrément présenté par le service Santé et mieux-être collectif à Agrément Canada, en vue de l'obtention de l'accréditation du Centre de santé;

CONSIDÉRANT QUE la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et programmes/services que souhaite instaurer le service Santé et mieux-être collectif grâce à l'implantation du programme d'Agrément Canada;

CONSIDÉRANT QUE Agrément Canada fournit aux organismes des soins de santé un processus d'examen externe afin d'évaluer et d'améliorer les programmes/services offerts aux Pekuakamiulnuatsh selon des normes d'excellences;

IL EST RÉSOLU DE :

Mandater la direction - Santé et mieux-être collectif à signer tous les documents relatifs à ce processus.

Proposé par M. Patrick Courtois
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

